

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 4 septembre 2018 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, Mairesse
Mme Julie Paiement, conseillère
M. Jacques Rodgers, conseiller
M. Gilles Richard, conseiller
Mme Audrey Robitaille, conseillère
M. Éric Bélanger, conseiller

Absences motivées :

Christiane Cyr, conseillère

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Quelques citoyens (15) assistent à la rencontre.

Ouverture de la séance ordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance ordinaire

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 **Conseil et personnel municipaux**

110-01 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018

110-02 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2018

130 Gestion financière et administrative

- 130-01** Présentation et adoption des comptes payés d'août 2018
- 130-02** Présentation et adoption des comptes dus d'août 2018
- 130-03** Présentation et adoption des salaires payés d'août 2018
- 130-04** Octroi du contrat – Carburant
- 130-05** Défense de M. Gérard Coulombe
- 130-06** Paiement aux "Serres Devimi"
- 130-07** Mise à jour du site WEB
- 130-08** Appui à la Municipalité de Low
- 130-09** Appui à Être et Devenir
- 130-10** Don – Souper des aînés

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 - TRANSPORT

- 300-01** Achat de sel à déglacer
- 300-02** Mandat aux ingénieurs de la MRCVG
- 300-03** Test de granulométrie

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

- 600-01** Adoption du règlement # 060818-309

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 –Levée de la séance



0-040918-615 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

0-040918-616 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 6 août 2018**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-040918-617 **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2018**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2018, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-040918-618 **Présentation et adoption des comptes payés d'août 2018**

Il est proposé par **Julie Piement** et résolu que les comptes payés d'août 2018 soient adoptés, au montant de **55 524.53\$**

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040918-619 Présentation et adoption des comptes à payer d'août 2018

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les comptes dus d'août 2018 soient adoptés, au montant de **61 813.65\$**

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040918-620 Présentation et adoption des salaires payés d'août 2018

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les salaires payés d'août 2018 soient adoptés, au montant de **47 965.54\$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040918-621 Octroi du contrat – Carburant

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation furent envoyées à deux détaillants conformément à la loi ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 août 2018 à 15h05 ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions :

1. 2755-5382 Québec Inc. (Station Esso), offre un escompte de 3%
2. 9369-8405 Québec Inc. (Relais 117), offre un escompte de 1.5%

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que le contrat 2018-2019 soit octroyé au détaillant le plus avantageux pour la municipalité soit : le 2755-5382 Québec Inc. (Station Esso) avec l'escompte de 3% sur le diesel.

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adopté à l'unanimité

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Le point 130-05 est reporté.

O-0640918-622 Paiement aux "Serres Devimi"

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'achat de fleurs le 16 juin 2013 chez le fournisseur "Serres Devimi" ;

ATTENDU QUE selon la propriétaire madame Valérie Michaud, la facture datée du 16 juin 2013, portant le numéro 34, au montant de 829.00 \$, n'a jamais été payée par la municipalité ;

ATTENDU QUE des vérifications ont été faites par notre service de comptabilité et que cette facture n'a réellement jamais été payée ;

ATTENDU QUE la municipalité se doit d'être juste et équitable envers tous ses citoyens ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'autoriser le paiement au montant de 400.00 \$ aux "Serres Devimi".

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adopté à l'unanimité

O-040918-623 Mise à jour du site WEB

ATTENDU QUE la firme WEBAction a déposé une offre de service au début de l'été ;

ATTENDU QUE notre site actuel demande plusieurs mises à jour ;

ATTENDU QUE l'offre de WEBAction propose plusieurs avantages, dont le paiement seulement à même notre budget 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu d'autoriser la direction à démarrer le dossier avec la firme en question et de l'informer que le paiement se fera au budget 2019, tel que leur proposition.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-040918-624 Appui à la Municipalité de Low

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'appuyer la résolution 226-08-2018 de la municipalité de Low, concernant leur démarche pour régler les problèmes des cellulaires.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-040918-625 Appui à Être et Devenir

Il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu que la Municipalité appuie le projet de Être et Devenir, qui consiste à la rénovation de la gare de Venosta.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-040918-626 Don pour souper des aînés

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'accorder une aide financière de 50\$, afin d'aider les bénévoles pour le souper des aînés qui aura lieu le 19 septembre prochain.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-040918-627 Achat de sel à déglacer

ATTENDU QUE l'Union des Municipalité du Québec (UMQ) a été mandaté afin de demander des appels d'offres pour des achats regroupés ;

ATTENDU QUE suite à ces appels d'offres, la compagnie Compass Mineral Canada Corporation a déposé la meilleure offre ;

ATTENDU QUE l'UMQ a adjugé le contrat à cette compagnie au coût de 122.83 tonnes métriques incluant la livraison ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'autoriser l'achat de 150 tonnes métriques livrées à Grand-Remous pour un montant de 21 183.57\$ livraisons et taxes incluses.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040918-628 **Mandat aux ingénieurs de la MRCVG**

ATTENDU QUE la municipalité désire améliorer considérablement l'état de son réseau routier ;

ATTENDU QUE le comité de voirie a identifié en priorité le chemin de la montagne et le chemin Quatre-Pattes comme prioritaires ;

ATTENDU QUE ces améliorations demandent l'intervention des ingénieurs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu qu'un mandat soit donné au service d'ingénierie de la MRCVG, afin qu'il prépare les plans et devis nécessaires à l'amélioration de ces chemins, d'en faire les estimés des coûts et de préparer une demande de subvention auprès du ministère des transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2018-2021.

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040918-629 **Test de granulométrie**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu de mandater un ingénieur de la MRCVG à vérifier et accepter la granulométrie exigée pour la réfection des chemins Harry-Johns et Pin-Rouge.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-040918-630 **Adoption du règlement 060819-309**

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné le 6 août 2018 par la conseillère **Julie Paiement** ;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement fut déposé par la conseillère **Julie Paiement** en date du 6 août 2018 ;

ATTENDU QU'UN avis de consultation publique fut publié dans le journal Le Choix en vue de la consultation publique qui s'est tenue le 27 août 2018, et aucune modification ne fut apportée au règlement ;

ATTENDU QUE les élus ont reçu leur documentation au moins 72 heures à l'avance tel que prévu par la loi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu que le règlement # 060818-309 soit adopté tel que déposé.

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adopté à l'unanimité

Périodes de questions

Une (1) question fut posée concernant le chemin Lamontagne.

Une (1) question fut posée concernant le site Web.

Une (1) question fut posée concernant le chemin Baskatong.

O-040918-631 Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 19h20 précis.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, **Jocelyne Lyrette**, ai approuvée toutes et chacune des résolutions contenues au procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal.